



Envoyé en préfecture le 06/05/2024
Reçu en préfecture le 06/05/2024
Publié le
ID : 011-251101598-20240424-102024_DE-DE

Numéro
101
Berger
Leveau

Nombre de
Membres
En Exercice :
20
Nombre de
Membres
Présents :
11

Nombre de
Membres
Votants :
12
Date de la
convocation
2 avril 2024

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 24 AVRIL 2024

OBJET : Actualisation de l'étude de faisabilité et de programmation de l'accueil touristique du Grand Site – Phase programmation – Action 5

L'an Deux Mille vingt-quatre, le mercredi 24 avril à dix heures et trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre des Congrès de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Etaients PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Gérard LARRAT, Magali BARDOU, Any BARTHES, Laurence GASC, Régis BANQUET, Michel PROUST, Alain COSTE, François MOURAD, Tamara RIVEL, Amancio REQUENA, Laurent ALBERTI

EXCUSES : Mesdames et Messieurs : Isabelle CHESA (suppléée par Any BARTHES), Pascal VALLIERE, Benjamin ASSIE, Catherine BOSSIS (pouvoir à Alain COSTE), Sylvie VILAS, Hervé BARO (suppléé par François MOURAD), Franck DOUCET (suppléé par Amancio REQUENA)

ABSENTS : Mesdames et Messieurs : Magali ARNAUD, Didier ALDEBERT, Maria CONQUET, Marie LAVANDIER, Adeline RABATE

Secrétariat de séance : Magali BARDOU

Vu la délibération n°04-2023 du 15 mars 2023 actant la modification du programme d'accueil du Grand Site et l'abandon de la maison de site en lieu et place de l'Hôtel du Pont Levis,

Vu la délibération n°05-2023 du 15 mars 2023 permettant d'engager la phase 1 de l'étude d'actualisation de l'accueil touristique du Grand Site,

Vu la délibération n°07-2024 du 24 janvier 2024 qui a permis de conclure à la nécessité d'approfondissement des scénarii d'accueil présentés,

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir engager la phase 2 de l'étude soit la programmation des scénarii de l'accueil touristique du Grand Site.

La phase de programmation s'élève à **10 586 € HT**.

Le montage financier prévisionnel serait le suivant :

Montant HT	Syndicat mixte 20%	Dreal 80%
10 586€ HT	2 117.20 €	8 468.80 €

Le Conseil Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,
Décide à l'unanimité :

- D'autoriser l'engagement de la phase programmation de l'accueil touristique du Grand Site
- D'approuver le plan de financement présenté ci-dessus
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier

.....
Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE
Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Publication par affichage le :
Le Président